

GÉNÉALOGIE RÉUNIONNAISE



Revue trimestrielle **N°117** - SEPTEMBRE 2012
www.cgb-reunion.org





Présidente d'Honneur : M^{me} Hélène THAZARD
Président : M. Guy MARION
Vice-Président : M. Alain-Marcel VAUTHIER
Vice-Présidente : M^{me} Martine PAYET
Trésorier : M. Gilbert FERROUL
Trésorier adjoint : M. Tristan HOAREAU
Secrétaire : M^{me} Nicole DEFAUD
Secrétaire adjointe : M^{me} Magaly DEFAUD
Membres : M. Patrick ONÉZIME-LAUDE
 M. Louis MARION
 M. Christian FONTAINE
 M. Bruno PARMENTIER

Membres correspondants :
 - Le Tampon : M. Jean-Hugues MAREC, M. Jean CAVARROC
 - Rivière-Saint-Louis : M. Alain ROUGEMONT,
 M. Jean-Pierre ROUX, M. J.-P. ROUX

Membres d'Honneur :
 - M. Camille RICQUEBOURG †
 - M^{me} la Directrice des Archives
 Départementales de La Réunion

Responsable de la Publication :
 M^{me} Nicole DEFAUD

P.A.O./Conception Graphique :
 M. Pierrick COMTE

Sommaire

Nouvelles du Cercle (<i>Guy Marion</i>)	Page 4
Nouvelles familiales : Nos joies (<i>Le Bureau</i>)	Page 4
Guan Di 2012 (<i>Le Bureau</i>)	Page 5
Hommage à Louis De Lavergne (<i>Alain-Marcel Vauthier</i>)	Page 6
Sortie Cercle Généalogique de Bourbon à Manapany (<i>Michèle Loiseau</i>)	Page 7/8
Nouvelles parutions à lire... (<i>Le Bureau</i>)	Page 9
Les con-patronymaux (<i>Sully Dubard</i>)	Page 10
Radio Festival (<i>Le Bureau</i>)	Page 11
Les personnages illustres de La Réunion : Hoarau Hégésippe, enseignant (<i>Tristan Hoareau</i>)	Page 12/13
Nos cousins québécois (<i>Christian Fontaine</i>)	Page 14/16
Les personnages illustres de La Réunion : Anne-Marie Gaudin de Lagrange, poétesse oubliée (<i>Alain-Marcel Vauthier</i>)	Page 17/19
Comment certains Rivière de Chazalon sont devenus Rivière de Chazalon (<i>Robert Merlo</i>)	Page 20
La vie d'une famille réunionnaise dans le Saint-Denis des années 1950 (<i>Christian Fontaine</i>)	Page 21/24
Le premier Suisse de Bourbon (<i>Christian Fontaine</i>)	Page 25/27
L'acte respectueux (<i>Magaly Defaud</i>)	Page 28
Les Reynaud de Belleville (<i>Jean-Alain Jachlet</i>)	Page 29/31
Ascendants de Maxime Batty (<i>Maxime Batty</i>)	Page 32/33
Les primo-arrivants à l'île Bourbon (<i>Claude Rossignol</i>)	Page 34/36
Ordre de la Légion d'Honneur, île de La Réunion (<i>Guy Marion</i>)	Page 37/39
Service entraide, questions, questions/réponses	Page 41/46
Nouveaux adhérents	Page 47
In Memoriam... (<i>Le Bureau</i>)	Page 47

Association régie par la loi de 1901 (St-Denis N° 1.863, J.O. du 8.9.1984) fondée par M^{mes} Martine AKHOUN, Suzy BACHAUD, Colette DUBARD, Christelle GRONDIN et Hélène THAZARD, MM. Gabriel Gérard, Maurice HOEFFLINGER †, Albert JAUZE, Patrick LAUDE, Louis de LAVERGNE †, Alain-Marcel VAUTHIER et Jehan de Villèle. Le Cercle Généalogique de Bourbon est membre de la Fédération Française de Généalogie.

Siège social : Archives Départementales de La Réunion - 4 avenue Marcel-Pagnol - Champ-Fleuri - 97490 Sainte-Clotilde - Tél. 02.62.94.04.14.
Permancence le mardi de 8 h à 12 h. Tout courrier doit y être adressé.

Le Cercle Généalogique de Bourbon possède aussi un autre local. Résidence Bailly de Monthion - 19 rue Jacob - 97400 Saint-Denis - Code d'entrée : 060 - Tél. / répondeur : 02.62.41.39.71 - Fax 02.62.92.38.19

Permancence le mercredi de 8 h 30 à 12 h.

Le bulletin paraît chaque trimestre (fin mars, juin, septembre et décembre). Tout correspondant attendant une réponse du secrétariat est prié de joindre une enveloppe timbrée (étranger : joindre un coupon réponse international, deux pour une réponse par avion). Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction de nos articles sans indication de l'origine et sans autorisation du C.G.B. est interdite.

Cotisation annuelle donnant droit aux 4 bulletins trimestriels (année 2011) : **Membre bienfaiteur : à partir de 60 €.** **Membre ordinaire : 30 € pour les résidents à La Réunion - 37 € pour les résidents en métropole et l'étranger.** L'abonnement part du mois de janvier.



Les Reynaud de Belleville

L'histoire des Reynaud est tout à fait représentative de l'état d'esprit des négociants français au 18^e siècle. Profitant du développement de la Compagnie des Indes Orientales, en trois générations, cette famille va « coloniser » les îles Bourbon, Saint-Domingue, Cuba avant pour certaines de s'établir aux Etats-Unis.

Les REYNAUD, famille protestante, habitent Nîmes en 1642. Etienne REYNAUD exerce le métier de tondeur de draps. Un de ses fils Simon a épousé sa cousine Jeanne LEVIEUX et exerce la profession de négociant. Les Reynaud ont des entrées dans la plus haute société. En effet la sœur de Jeanne est mariée à Messire Annibal VERDEILHAN DESFOURNIELS. Ce dernier est capitaine des dragons du Roi et l'un des hommes les plus riches du pays. La famille REYNAUD va très rapidement se trouver dans la mouvance royale de Louis XIV. Elle aura la possibilité de côtoyer les plus grandes familles de France, d'y nouer des liens d'amitiés et d'obtenir des postes clés.

Ainsi l'un de ses quatre fils, prénommé Simon Annibal REYNAUD (deuxième du nom) épouse le 10 janvier 1719 Suzanne PAULET. La famille PAULET est particulièrement célèbre en France par un de ses membres, Charles PAULET, qui, en 1604 sous Henri IV, donna son nom à un édit, l'édit de Paulette⁶.

Le 7 juin 1732, le frère de Simon Annibal prénommé Mathieu se rend à bord du *Griffon*, sur l'île Bourbon en tant que sous-lieutenant d'infanterie. Il sera rejoint cinq ans plus tard par le fils de Simon Annibal: Antoine, alors jeune homme de 17 ans. Le neveu et l'oncle en toute complicité vont créer une société pour l'exploitation d'une caféière dès 1740.

L'acte notarié, rédigé par François Gervais RUBERT, alors notaire à Bourbon, désigne Antoine REYNAUD comme gérant de deux domaines appartenant à son oncle au quartier Sainte-Suzanne. Ce dernier lui confit aussi vingt et un esclaves des deux sexes¹. Le café, graines et autres denrées qui pourront y être produits seront revendus aux magasins de la Compagnie des Indes Orientales ou aux habitants de l'île. *L'entreprise fût créé pour dix années entières et consécutives qui commenceront de ce jour d'hui deux août 1740, et finiront à pareil jour de l'année 1750 aux profits et pertes qu'il plaira à Dieu de leur envoyer.*

L'affaire fût prospère. Mathieu résident à Saint Denis en 1740 va épouser en 1743 Jeanne RICQUEBOURG. Ils auront sept enfants. Son neveu Antoine épouse quant à lui Marie HIBON, jeune créole de son âge et auront six enfants. C'est alors que commence à apparaître la particule « de BELLEVILLE » dans un certain nombre de documents administratifs.

Que pouvait justifier ce « de BELLEVILLE » toponyme pour le moins courant en France ? Faut-il y voir une volonté de se démarquer ? L'utilisation de cette particule reste encore un mystère. Elle restera localisée à l'île Bourbon et à New-York.²

Après l'installation des REYNAUD à Bourbon, l'histoire familiale continue avec un courrier de 1891 qui y présente Simon Annibal REYNAUD, troisième du nom : *Ce dernier va avoir une carrière beaucoup plus aventureuse. Ce Simon mène tout d'abord une vie des plus brillantes en France dans la très haute société. Puis, il décide de voyager par goût de la découverte. A l'époque de nombreuses personnes pensaient trouver dans le Nouveau Monde une terre promise. L'île de Saint-Domingue (Haïti) est une colonie française importante et sert de point de rendez-vous principal à cette émigration. Simon, en escale sur cette île, subjugué par sa beauté, décide de s'y établir, renonçant à se rendre aux Etats-Unis. Il devient alors l'un des hommes les plus considérés de la colonie française. Propriétaire d'une belle habitation appelée « les roseaux ». Ses qualités personnelles et ses relations vont rapidement lui permettre d'obtenir des postes à responsabilités. Les archives de Saint-Domingue ont encore trace des actes de candidature de Simon REYNAUD à partir de 1766 au poste d'Ecrivain de la marine faisant fonction de commissaire de la marine à Jérémie, département de la grande île.*



Flux migratoires de la famille Reynaud

Il épouse Marie-Michelle BERQUIN, qui est la sœur d'Arnaud BERQUIN, le célèbre auteur de « L'ami des enfants » paru 1782. Ils ont une fille, Marie Agathe Suzanne, qui se marie en 1787 avec Joseph François VEZREU DES OMHAGES. Ce dernier est Chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de l'île Saint-Domingue et deviendra en 1793, commandant de Jérémie.



En juin 1772, ce même Simon REYNAUD (3^e du nom) postule au poste de subdélégué de l'Intendance. Il écrit: «*Si il faut nécessairement au Ministre des témoignages de probité de mes mœurs et de mes talents pour pouvoir obtenir mon brevet de sous commissaire, je ne crois pas, Monsieur, en pouvoir jamais produire de plus énergique et de plus flatteur que ceux portés dans la nouvelle commission de subdélégué dont Monsieur de MONTARCHER, Intendant actuel vient de me gratifier et dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie*». Monsieur de MONTARCHER appuie en effet sans réserve la candidature de Simon REYNAUD. Le 22 juin 1772, le décret de nomination est signé.

De la vie quotidienne de Simon REYNAUD à Saint-Domingue, nous n'avons hélas aucune trace. Mais exercer à la fois les rôles de représentation du Roi et d'exploitant de caféière n'est pas sans danger. La révolution de 1789 en France va fragiliser la situation de l'île, les esclaves ayant entendu parler de liberté, d'égalité...

Le 21 mai 1793, les esclaves révoltés pénètrent dans la ville du Cap et commencent à immoler sans distinction les hommes, les femmes et les enfants. Bryan EDWARDS dans son ouvrage «*Histoire de l'île de Saint Domingue* » explique : «*Le gouverneur Monsieur GALBAUD et un grand nombre des familles les plus riches avaient trouvé un asile à bord des vaisseaux. Delà, ils avaient contemplé cet horrible spectacle de meurtre et d'incendie. Ils s'enfuirent dès lors en Amérique, où on leur accorda l'hospitalité la plus généreuse. Il se fit des émigrations considérables de tous les quartiers de Saint-Domingue. On estime qu'environ dix mille personnes passèrent dans les Etats-Unis, beaucoup d'autres se réfugièrent à la Jamaïque* ».

Les courriers familiaux racontent ce même évènement de la façon suivante: «*Mais en 1793, les esclaves de la colonie se révoltent et réussissent à chasser les blancs qui se réfugièrent, les uns à la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane alors appartenant à la France, les autres à Santiago, ville au sud de Cuba, qui est colonie espagnole* ».

C'est dans cette dernière localité que débarque Simon (3^e du nom) avec ce qu'il avait pu sauver de sa fortune, accompagné d'une cinquantaine d'esclaves³ qui n'avaient pas voulu l'abandonner.

Il fonde sur place une magnifique habitation caféière qu'il appelle «*Baracoa*» parce que toutes les terres sont traversées par une rivière des plus pittoresques portant ce nom. Cette partie de l'île bénéficie en plus d'un microclimat tropical qui échappe à l'aridité générale de la région, et qui est très favorable aux plantations.

Simon REYNAUD qui a épousé Virginie VIEL, dont le père est avocat général du Roi pour Saint-Domingue, aura alors six enfants : Pierre, Virginie, Louise Isabelle Prudence, Oscar, Gustave et Auguste. Les parents disparaîtront prématurément (maladie ?).

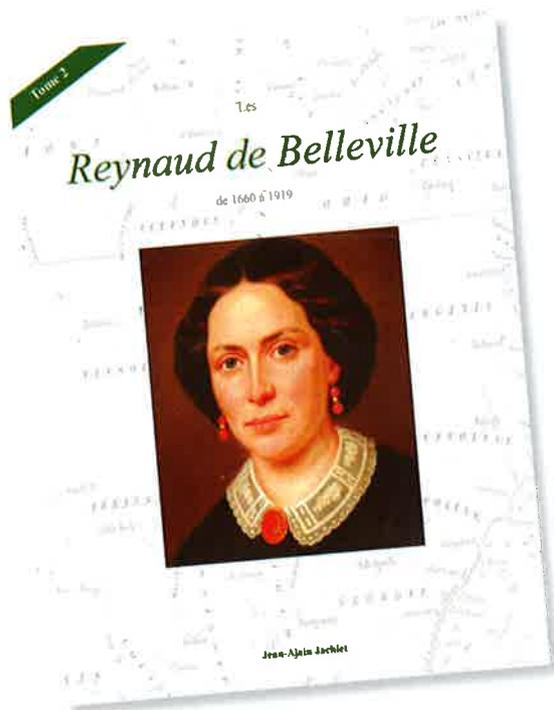
Ce même Gustave REYNAUD témoigne dans une lettre: «*Je me trouve actuellement à New-York parce qu'ayant perdu et mon père et ma mère quand j'étais tout enfant, ma destinée ne s'est trouvée liée à aucun pays et j'ai pu aller là où j'ai cru mieux pouvoir assurer ma position* ».

Gustave REYNAUD négociant, à la tête d'une famille de 19 enfants, eut une certaine notoriété à New-York. Il fût particulièrement actif dans la «*Société Française de Bienfaisance*» en réunissant des fonds pour soutenir les Français pendant le siège de Paris en 1871, ou encore pour la création de l'Hôpital Français de New-York.

Son frère Pierre s'installa à la nouvelle Orléans avant de rejoindre Houston au Texas. Sa deuxième épouse fit partie de la colonie Austin 4, les fameux 300 premiers colons à entrer au Texas en territoire Comanches et pour lequel le Mexique (alors propriétaire de ces territoires) offrait à chaque famille des parcelles de terre de 72 hectares et des exemptions de taxes. Le gouvernement espérait ainsi pacifier cette région.

Ses deux autres frères Oscar et Auguste s'installèrent eux-aussi aux Etats-Unis. Virginie épousera un des plus riches colons français de l'île de Cuba : Félix DURRUTHY. Elle terminera sa vie à Paris. Sa sœur Louise Isabelle Prudence se mariera avec un colon américain Benjamin STARCK qui mourra prématurément avant d'épouser en deuxième noce un basque : Auguste SAMANOS qui la ramènera à Urt près de Bayonne. A partir de 1854, la famille REYNAUD sera ainsi coupée par l'océan Atlantique, les filles en Europe et les garçons aux Etats-Unis. Les futures générations grandiront indépendamment sur chaque continent sans garder le moindre contact.





Un siècle et demi plus tard, les recherches généalogiques débutant sur base de lettres découvertes dans un grenier familial dans le pays basque, les descendants américains et français se retrouvèrent permettant la sortie d'un ouvrage⁵ retraçant tout l'épopée familiale entre 1660 et 1919, dont vous avez eu ici un très bref aperçu.

Jean-Alain Jachiet
info@reynauddebelleville.com

Sources :

- Généalogie Réunionnaise et en particulier les numéros 30, 62, 64, 66, 68 et 110.
- Pastel Marie Catherine Reynaud de Belleville (1754-1784) épouse d'Eugène de Lalain (1752-1815), source : Jean-Michel André.
- Photos et extraits de lettres : fonds Reynaud - Samanos - Jachiet
- Arbre généalogique Reynaud disponible sur www.ReynaudDeBelleville.com comprenant plus de 400 membres.

¹⁾ Les relations maître-esclave - Jean-Claude Odon – Archives départementales de la Réunion

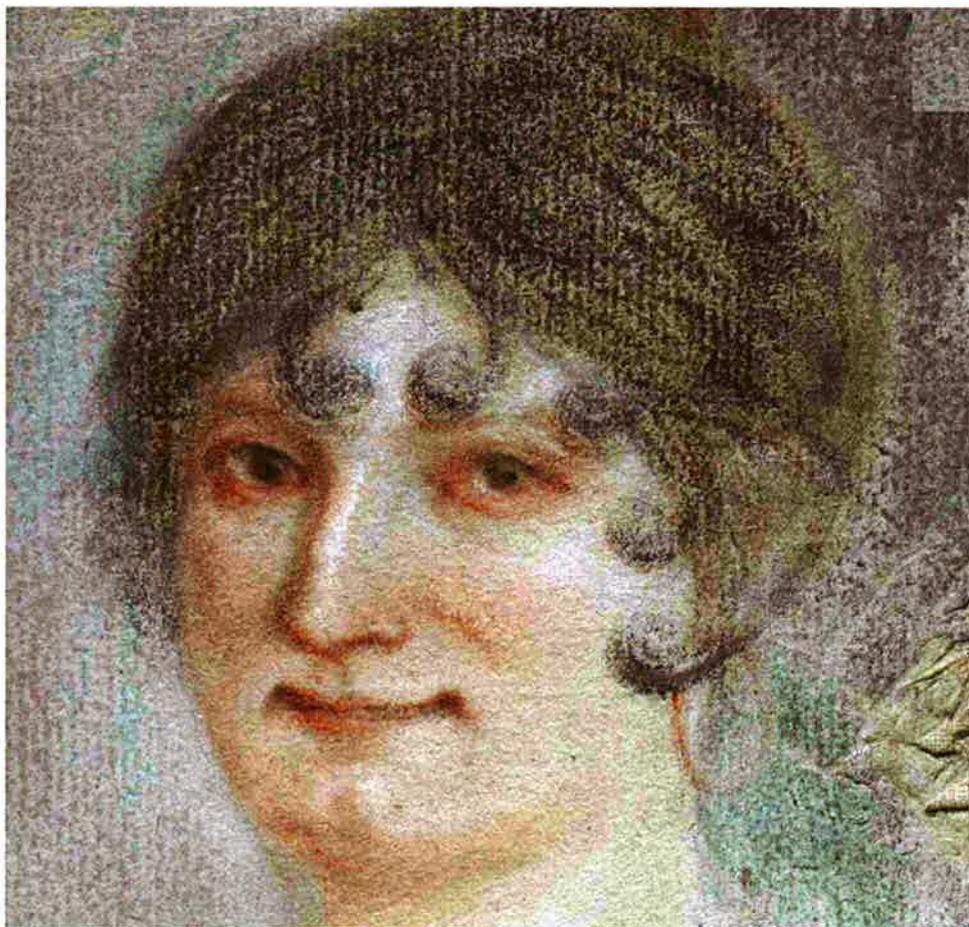
²⁾ A ne pas confondre avec Jean-François de Reynaud, comte de Villeferd, maréchal de Camp (1784) qui vécut à Saint Domingue et fût l'un des premiers députés aux Etats Généraux demandant l'égalité pour les hommes de couleur. Branche différente de celle des Reynaud de Belleville.

³⁾ Ce chiffre semble exagéré par rapport à l'inventaire réalisé par le ministère des affaires étrangères en 1843 et qui ne décomptera que 5 esclaves. Microfilm P13688 du 7 mars 1843.

⁴⁾ Colonie Austin fondée par Moses Austin et repris par son fils Stephen qui sélectionna 297 personnes ayant un certain statut financier et le courage pour s'installer au Texas en plein pays hostile moyennant des avantages fiscaux.

⁵⁾ Les Reynaud de Belleville de 1660 à 1919, 98 pages quadri aux Editions Bamerthal - ISBN 978-2-87996-564-2 – 15 €

⁶⁾ La Paulette est un impôt de l'ancien régime qui fût créé en 1604 sous le règne d'Henri IV. Son créateur, Charles Paulet avait la double fonction de secrétaire de chambre du roi et de premier fermier. En échange de cet impôt représentant un percentile de leurs revenus, les officiers (magistrats ou fonctionnaires) avaient le droit de léguer leur charge à un descendant ou à un tiers. La Paulette fût supprimée 186 ans plus tard par l'Assemblée Constituante en 1790.



Marie-Catherine
 Reynaud de Belleville
 (1754-1784)

